



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉDUCATION,
*en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur*

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 1824 / MTF

Papeete, le 22 MARS 2018

Le Ministre

*Affaire suivie par :
Cellule formation*

à

Mesdames et Messieurs les chefs de services,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements publics à caractère administratif
S/c de Mesdames et Messieurs les ministres

Objet : Mise en œuvre du plan triennal de formation 2016-2018 – Offre de formation 2018

Réf. : Délibération n°95-218 du 14 décembre 1995 modifiée, relative à la formation des agents de la fonction publique du territoire de la Polynésie française

L'offre de formation 2018, constituant la dernière étape du premier plan triennal de formation 2016-2018 des agents de la Polynésie française, est à présent finalisé et propose un ensemble de 54 modules transversaux et spécifiques.

Il a été réajusté en tenant compte des nouveaux besoins exprimés (la conduite du changement et la transformation digitale...), et des évolutions réglementaires liés au nouveau code des marchés publics. Ainsi, le règlement de formation, accompagnant l'offre de formation, a été remanié en tenant compte de ces évolutions. J'attire votre attention sur l'importance de ces documents qui précisent les modalités de mise en œuvre des actions de formation.

Vous pouvez dès à présent les consulter et les télécharger sur le site de la direction générale des ressources humaines (<http://www.fonction-publique.gov.pf>). Je vous invite également à diffuser largement cet outil de référence auprès des agents de votre structure administrative.

Enfin, je vous rappelle que les structures administratives dotées de l'outil E-formation devront inscrire leurs agents par ce moyen. Pour les autres, la fiche d'inscription, revêtue de l'accord du responsable de l'entité administrative, doit être retournée à l'adresse formation@dgrh.gov.pf au plus tard aux dates limites d'inscription indiquées sur le calendrier des sessions de formation.

